

Newsletter du Millennium Challenge Account Bénin II



Le MCA-Bénin II

souffle une bougie

Sommaire



Edito



**Mieux connaître le
MCA-Bénin II**



**Grands moments
2017-2018**



Evénements à venir



**Opportunités
d'affaires**



Edito



Les ambitions que le Programme MCA-Bénin II s'est données sont connues de tous : ***œuvrer pour la disponibilité d'une énergie électrique efficace et fiable pour une croissance économique forte.***

C'est à cette tâche que nous nous sommes attelés avec encore plus d'entrain depuis l'entrée en vigueur du Programme le 22 juin 2017. Alors que nous bouclons notre première année, un regard retrospectif sur notre parcours jusqu'à ce jour s'impose.

La première année d'exercice du MCA-Bénin II a surtout été une année de préparation. En effet, la mise œuvre des projets d'électrification nécessite diverses études. Nous avons lancé la plupart des consultations nécessaires et plusieurs d'entre elles ont déjà livré leurs résultats. D'autres sont toujours en cours. La restructuration du secteur énergétique de tout un pays implique aussi des réformes au niveau politique et institutionnel. C'est à la mise en place de ces fondations que nous avons travaillé.

C'est maintenant que commencent les grandes actions. Les populations attendent de voir du concret. La nouvelle phase qui s'ouvre dès à présent pour le MCA-Bénin II sera de construire sur les fondations posées afin de répondre aux attentes des Béninois. Le MCA-Bénin II compte bien relever ces défis.

Gabriel Dégbègni

Coordonnateur National du MCA-Bénin II



Zoom sur le MCA-Bénin II

Mieux connaître le MCA-Bénin II

Washington D.C., 9 septembre 2015. Les Gouvernements américain et béninois ont signé l'Accord de Don. Le Bénin a bénéficié d'un deuxième Compact du Millennium Challenge Corporation (MCC), le Programme d'aide du gouvernement des Etats-Unis accordé aux pays éligibles pour lutter contre la pauvreté.



Cérémonie de la signature de l'Accord de Don à Washington D.C. (USA)

L'enveloppe accordée est de 375.000.000 USD. Le gouvernement du Bénin va y apporter une contribution d'environ 28.000.000 USD.

Conformément au principe de l'Accord de Don, il convient de mettre en place une structure mandatée pour gérer ce fonds et mettre en oeuvre le Programme. Le gouvernement du Bénin a créé le Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II) par le décret n° 2015-603 du 29 novembre 2015.

Dans le dessein de réduire la pauvreté et d'impulser la croissance, le Bénin a librement choisi de développer le secteur de l'énergie électrique. L'insuffisance en quantité et en qualité de l'électricité a en effet été diagnostiquée comme l'une des contraintes majeures aux initiatives de décollage économique. L'objectif final du Programme est donc d'accroître la productivité et la production des entreprises, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et de renforcer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité.



Des milliers d'artisans, de ménagères, de producteurs et d'industriels comptent sur la disponibilité de l'électricité au quotidien pour faire évoluer leurs affaires.

Le Programme comprend quatre projets à savoir :

- Réforme des politiques et renforcement institutionnel ;
- Production d'électricité ;
- Distribution d'électricité ;
- Accès à l'électricité hors réseau.

A cela, s'ajoutent deux axes transversaux que sont la Performance Environnementale et Sociale (PES) et l'Intégration du Genre et l'Inclusion Sociale (IGIS). Les activités-clés qui seront réalisées au titre du Programme sont par exemple les réformes du secteur de l'énergie visant l'amélioration de la gouvernance, la construction de centrales solaires photovoltaïques, d'un centre national de téléconduite (Dispatch center), de mini-réseaux d'électrification hors-réseau, le renforcement et la modernisation du réseau de distribution d'électricité (Cotonou-Porto-Novo et dans les régions), etc.

Au terme des cinq ans de la mise en oeuvre, le Programme permettra d'accroître la capacité nationale de production d'électricité d'au moins 46 mégawatts. Le réseau de distribution sera plus performant et le Bénin disposera d'une énergie efficace et fiable pour une croissance économique forte et durable.

PROJET "RÉFORME DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL"

Résoudre le problème de l'énergie électrique de façon durable nécessite une restructuration du secteur. Il s'agit de créer les conditions pour une régulation professionnelle et indépendante, la maîtrise de l'utilisation de l'énergie disponible et l'intervention des producteurs indépendants d'électricité. Pour réaliser ces objectifs, un budget de 40.670.000 \$US est affecté à ce projet qui intervient suivant les grands axes ci-après :

Réforme des politiques, de la régulation et renforcement des institutions

Cette activité vise à améliorer l'ensemble de la gouvernance dans le sous-secteur de l'énergie électrique au Bénin. Les actions à mener à cet effet sont :

- l'amélioration de la régulation ;
- la mise en place d'une politique et d'un plan tarifaires ;
- l'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- le renforcement du cadre politique et réglementaire régissant les Producteurs Indépendants d'Electricité (IPP) ;
- le renforcement des capacités d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'énergie électrique.

Amélioration de la gouvernance et de la gestion de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

L'activité vise à assurer l'autonomie de fonctionnement de la SBEE et à améliorer ses fonctions essentielles en tant qu'entreprise commerciale de sorte qu'elle devienne financièrement plus viable et capable de fournir des services de meilleure qualité à sa clientèle.



Information et éducation du public

Ce volet vise à faire comprendre au public les tenants et les aboutissants des réformes engagées. De même un changement de comportement en matière de consommation d'électricité est attendu des bénéficiaires. Le projet prévoit en conséquence des actions de communication et de sensibilisation allant dans ce sens.

PROJET "PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ"

Ce projet permettra d'accroître d'environ 46 MW, la capacité totale installée du Bénin en termes de production d'électricité, – soit environ 20 % de la demande actuelle du pays en période de pointe – tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis des sources d'approvisionnement externes. Cet objectif sera atteint grâce à l'installation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de 45 MW à Bohicon, Parakou, Natitingou et Djougou, ainsi que la réhabilitation d'une centrale hydroélectrique (1 MW). Le budget prévisionnel du Projet «Production d'Electricité» est de 135.040.000 dollars US.

PROJET "DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ"

Ce projet permettra de renforcer et de moderniser les infrastructures de distribution d'énergie électrique du Bénin en vue d'étendre la capacité du réseau à satisfaire la croissance future, améliorer sa fiabilité, et réduire les pertes et les coupures d'électricité. Le Projet «Distribution d'Electricité» contribuera à moderniser et à densifier le réseau desservant Cotonou, la capitale économique et ses environs, de même que les réseaux régionaux sélectionnés (Porto-Novo, Bohicon, Parakou, Djougou, Natitingou) pour compléter les investissements dans la production solaire. Une activité importante à impact national est la construction du Centre National de Contrôle de la Distribution (Dispatching) moderne afin de gérer plus efficacement le réseau électrique national, y compris l'énergie électrique intermittente produite à partir de sources renouvelables (solaire photovoltaïque) et l'installation de dispositifs de compensation de l'énergie réactive en vue de réduire de manière significative les pertes techniques du réseau. Le budget d'exécution du Projet «Distribution d'électricité» est de 134.400.000 Dollars US.

A terme, la mise en œuvre satisfaisante de ces deux projets permettra à la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) d'offrir :

- aux ménages, une énergie électrique stable et de qualité ;
- aux entreprises et aux industriels, une amélioration de leur productivité avec une réduction sensible des coupures et une suppression des pertes économiques subies;



- à l'Etat, un renforcement de sa capacité à offrir des services publics de qualité aux populations.

C'est un véritable défi qui appelle l'unité et la synergie d'action de toute l'équipe MCA-Bénin II et de toutes les Parties Prenantes du Programme.



L'un des problèmes de la distribution est que le réseau, vétuste, est chargé d'un réseau parallèle, appelé «toile d'araignée». Il est à l'origine d'une perte d'environ 20 % de l'énergie qu'il transporte. (Image MCA-Bénin II).

PROJET "ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ HORS-RÉSEAU"

Doté d'un budget de 45.890.000 \$US, le Projet «Accès à l'électricité hors-réseau» a pour objectif d'accroître l'accès à l'électricité pour la majorité de la population actuellement non desservie par le réseau conventionnel dans les zones rurales et péri-urbaines.

De façon spécifique, le projet vise à :

- améliorer la disponibilité du courant électrique et l'accès à l'électricité aux infrastructures publiques, aux communautés et aux ménages ;
- stimuler le marché de l'électrification hors-réseau au Bénin ; et

- accroître l'adoption de mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation d'équipements électriques efficaces.

La mise en œuvre du projet se fera à travers trois (03) activités :

- Création d'un Environnement Propice à l'Électrification Hors-Réseau, qui permettra de mettre en place le cadre institutionnel et réglementaire régissant l'électrification hors-réseau, notamment par l'élaboration d'une politique nationale, d'un plan directeur et d'un cadre réglementaire avec le renforcement des capacités des acteurs ;
- Facilité d'Énergie Propre Hors-Réseau (OCEF), un fond à frais partagé destiné à financer les solutions d'électrification hors-réseau soumises sous forme de projets par les tiers et ciblant les zones non-connectées au réseau conventionnel ;
- Efficacité énergétique (en synergie avec le Projet «Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel»). En dehors des autres activités de ce projet mentionnées plus haut, ce volet va notamment appuyer l'adoption des normes de performance énergétique et l'étiquetage des lampes, des climatiseurs et des réfrigérateurs au Bénin. L'efficacité énergétique permettra aussi de réguler la demande de l'administration publique en électricité.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le département de la Performance Environnementale et Sociale (PES) est l'un des deux départements transversaux du MCA-Bénin II. Il intervient sur le triple axe de l'environnement, du social et de la santé-sécurité. Sa mission principale est d'élaborer et de mettre en œuvre le système de gestion environnementale, sociale, de santé et de sécurité (SGESSS) qui est l'ensemble des dispositions permettant d'assurer l'identification et la gestion efficace des risques environnementaux, sociaux, et de santé & sécurité tout au long de la mise en œuvre du Compact. Sur le plan de l'environnement, le PES veille à ce que les interventions du MCA-Bénin II respectent les normes environnementales auxquelles l'institution est tenue conformément à l'Accord de Don avec le Millennium Challenge Corporation. Au plan social son action va dans le sens de la promotion de l'égalité des chances des travailleurs, de la protection des travailleurs, notamment ceux des catégories vulnérables. Au plan santé-sécurité, le département promeut les conditions de travail sûres et saines pour les travailleurs.

INTÉGRATION DU GENRE ET INCLUSION SOCIALE

Le Département de l'Intégration du Genre et de l'Inclusion Sociale (DIGIS) veille à la prise en compte des préoccupations liées à l'égalité des sexes et aux couches vulnérables à travers toutes les composantes du Programme. L'objectif est de s'assurer que le Programme génère



des résultats distributifs impactant toutes les composantes de la société. C'est à cette condition que le but de la réduction de la pauvreté deviendrait effectif.

Ainsi, les réformes tarifaires à opérer dans le cadre du MCA-Bénin II doivent prendre en compte les couches à faibles revenus ainsi que les femmes.

L'égalité et l'équité doivent s'observer aussi bien à l'embauche qu'en milieu de travail. L'intégration du genre et l'inclusion sociale implique aussi la protection contre le harcèlement sexuel, l'intimidation et/ou l'exploitation des travailleurs en particulier les femmes. Le département s'assure que le travail des enfants, la traite des personnes, le viol, les comportements favorables à la propagation des IST/VIH/SIDA soient absents des chantiers des travaux.

La vigilance du DIGIS cible aussi le fait que le programme favorisera la disponibilité d'outils modernes pour alléger le travail domestique des femmes et leur libérer ainsi du temps.

Un dernier point non moins important est l'appui à l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'énergie. L'un des axes d'intervention du DIGIS consiste à former les femmes afin d'augmenter leurs capacités à planifier, à analyser et à saisir les opportunités s'offrant dans le domaine de l'électricité.





Moments forts 2017-2018

Moments forts 2017-2018

Les 12 mois qui ont suivi l'entrée en vigueur ont été des moments d'intenses activités sur plusieurs plans. Cet investissement d'effort est nécessaire pour asseoir les bases et se donner toutes les garanties de succès quant à la mise en oeuvre concrète des projets. Rapide flash-back sur les projets qui nous ont occupé pendant cette période sur divers axes.

ACTIONS DE RELATIONS PUBLIQUES POUR L'EFFICACITÉ DE L'ACTION

L'implémentation du programme du MCA-Bénin II se fera par divers travaux ou prestations dont l'exécution devra être confiée à des entreprises privées hautement qualifiées dans leurs domaines respectifs. La sélection de la bonne entreprise ou du bon consultant pour un travail du MCA-Bénin II se fait par un processus transparent et compétitif d'appels d'offres, ainsi que le prescrit la réglementation du Millennium Challenge Corporation.



Rencontre avec les milieux d'affaires et diplomates, Azalaï Hôtel de la Plage, Cotonou, le 12 octobre 2017

Le défi pour un programme d'aussi grande envergure est d'obtenir des offres/soumissions de qualité en réponse à ses appels d'offres/demandes de propositions. Le MCA-Bénin II va en effet passer un grand nombre de marchés. 90 % des fonds seront consacrés aux études et aux travaux de construction d'infrastructures. A cela s'ajoutent d'autres types de commandes que l'institution passe auprès des entreprises. Ces marchés non seulement ne doivent pas être infructueux, mais surtout doivent permettre d'identifier le soumissionnaire le plus compétent.

Le MCA-Bénin II a jugé utile de faire connaître son existence aux opérateurs économiques. Après l'entrée en vigueur, deux ateliers ont été organisés. En octobre, les opportunités d'affaires du MCA-Bénin II et les avantages de transparence, d'égalité et de voies de recours relatifs aux marchés du MCA-Bénin II ont été portés à la connaissance de plusieurs chefs d'entreprises, consultants, membres d'institutions consulaires et du patronat, représentants diplomatiques et autres intéressés à Azalaï Hôtel de la Plage à Cotonou. Deux mois plus tard, la même opération est répétée à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin, l'organe qui rassemble les opérateurs économiques du pays.

LES ÉTUDES ET CONSULTATIONS NÉCESSAIRES AU DÉMARRAGE DES PROJETS

La période des 12 derniers mois a aussi permis de recruter les consultants pour réaliser les études préparatoires à la mise en oeuvre des projets. Quelques-unes des consultations lancées sont les suivantes :

- recrutement d'un Conseiller en Transactions en vue de la mise en Place d'un Contrat de Gestion au profit de la SBEE ;
- recrutement d'un Consultant IPP et Conseiller en Transactions ;
- sélection d'un Consultant en Gestion de Programme (PMC) ;
- sélection d'un consultant individuel Conseil juridique FIDIC ;
- sélection d'un Conseiller Juridique Externe ;
- recrutement d'un spécialiste (consultant individuel) des systèmes SCADA/DMS appliqués au dispatching électrique ;
- sélection d'un expert en Génie Civil (Ingénieur Génie Civil en Bâtiment ou Ingénieur/Architecte) ;
- sélection d'un consultant pour les audits énergétiques et maîtrise d'œuvre pour la réalisation de projets pilotes d'économie d'énergie ;
- sélection d'un Consultant pour Appui à la mise en vigueur des normes de performance énergétique et du programme d'étiquetage pour les lampes, climatiseurs et réfrigérateurs au Bénin ;



- sélection d'un consultant pour la mise en œuvre des activités d'appui à l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'électricité ;
- conception et réalisation du Centre National de Contrôle de la Distribution (Design & Build-IT).

Une bonne partie de ces procédures a déjà abouti et la mission des cabinets sélectionnés a été lancée. C'est le cas par exemple du Consultant en Gestion de Programme (CGP) (Programme Management Consultant (PMC)) et du Consultant en Gestion Environnementale et Sociale ayant pour rôle d'assurer que les activités sont conformes aux engagements auxquels le MCA-Bénin II est tenu en matière environnementale.

Parallèlement, le Système de Gestion Environnementale, Sociale et de Santé-Sécurité a été élaboré et opérationnalisé.

Une autre activité concrète a été la réalisation des levés topographiques des sites de construction en vue de leur sécurisation. Le MCA-Bénin II a travaillé en étroite collaboration avec les collectivités locales pour obtenir l'identification des terrains devant abriter ses travaux.

LES ACCORDS AVEC LES ENTITÉS DE MISE EN OEUVRE

MCA-Bénin II s'est également beaucoup activé sur le terrain de la formalisation de partenariat avec les entités de mise en oeuvre. Cette démarche s'inscrit dans la logique de se conformer à l'Accord de Don avec le Millennium Challenge Corporation. Les entités de mise en oeuvre sont des structures dont l'activité est en rapport avec le programme énergétique et dont le rôle les place comme importantes dans l'implémentation des projets. Ces entités vont pérenniser les acquis du Programme après sa clôture.

En décembre 2017, l'accord a été signé avec la SBEE, en présence du ministre de l'Energie. Puis en mai 2018, ce fut le tour de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) et de l'Agence Nationale de Normalisation, de métrologie et du contrôle qualité (ANM).

DES ACTIVITÉS PHARES LANCÉES

Un moment de forte mobilisation a été le lancement de la Facilité d'Énergie Propre Hors-Réseau (Off-grid Clean Energy Facility, OCEF). Activité phare du projet "Accès à l'énergie hors-réseau", il s'agit d'un fond à frais partagé destiné à financer les solutions d'électrification hors-réseau soumises sous forme de projets par les tiers et ciblant les zones non-connectées au réseau conventionnel.



Le premier appel à projets a été lancé le 22 février 2018 à Cotonou. Ensuite, une équipe du MCA-Bénin II a parcouru tous les chefs-lieux de département du Bénin pour rencontrer les potentiels candidats au fonds afin de leur expliquer le processus de candidature. Les soumissions de projets ont été clôturées le 22 mai 2018.



Séance de présentation de l'OCEF aux opérateurs économiques à Lokossa le 2 mars 2018.

Le Programme a également lancé et achevé l'audit genre de la SBEE dont l'objectif global est d'approfondir les aspects d'inclusion sociale et d'inégalités sexo-spécifiques afin de faire des recommandations pour une meilleure prise en compte de cette dimension dans la gestion du personnel de la SBEE. Enfin, MCA-Bénin II a élaboré le plan d'actions pour l'Entreprenariat Féminin dans le domaine de l'Energie ("Women Energy Entrepreneurship (WEE)" Activity).

AUTRES (RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ET FONCTIONNEMENT)

Tout en s'activant vers l'extérieur, le MCA-Bénin II a aussi mené maintes activités orientées vers l'intérieur. Le volet renforcement de capacités a constitué un axe d'intervention actif. Bien sûr, il est d'un impact indéniable sur le bon déroulement des projets.

Les actions de formation visent à rendre le personnel plus opérationnel. Les formations ont été organisées aussi bien à l'intention des agents du MCA-Bénin II que du personnel de certaines institutions partenaires.

Pour le succès du Programme, le Millennium Challenge Corporation dispose de règles assez strictes sur la fraude et la corruption. Un atelier a permis de former le personnel, les représentants de la société civile ainsi que d'autres parties prenantes au Programme sur la politique anti-fraude et anti-corruption du MCC. Madame Lucy Tamlyn, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, et Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, Président du Conseil d'Administration de MCA-Bénin II, ont conjointement lancé cet atelier.

Des retraites ont été organisées au profit des membres du Conseil d'Administration afin de mieux les outiller à jouer leur rôle.

Plusieurs autres formations ou séminaires ont été organisés sur des thématiques aussi diverses que la politique et le cadre réglementaire du hors-réseau, le Plan d'intégration sociale et genre (PISG), la WEE-activity, le plan de suivi-évaluation.



Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, Président du Conseil d'Administration du MCA-Bénin II



Regards sur le futur

Événements à venir

Le déroulement du Programme sur toute sa durée suit un planning bien établi. Ce dernier sera suivi rigoureusement. Cependant, nous abordons une phase plus exigeante, qui verra commencer les travaux de construction des infrastructures.

Les études vont se poursuivre. Quelques unes des activités qui vont meubler le futur immédiat du Programme sont les suivantes :

- signature des accords avec les entités de mise en œuvre : l'Autorité de Régulation de l'Électricité (ARE), l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), l'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME), le Ministère de l'Énergie, les mairies ;
- signature du contrat pour l'audit des bâtiments administratifs et des entreprises industrielles et commerciales ;
- lancement des appels d'offres pour le recrutement des entreprises pour le renforcement et la modernisation du réseau de distribution d'électricité ;
- lancement de l'appel d'offres pour la sélection des entreprises de construction des Bâtiments devant abriter le Dispatching ;
- évaluation, finalisation et financement des projets sélectionnés dans le cadre du programme de facilité d'énergie hors-réseau ;
- lancement de l'appel à projets pour les mini-réseaux électriques.

Opportunités d’affaires

LES MARCHÉS DU MCA-BÉNIN II : DES PROCÉDURES EMPREINTES D’ÉGALITÉ ET DE TRANSPARENCE

S’il est un domaine où le MCA-Bénin II se distingue particulièrement, c’est celui de la passation des marchés. Le MCA-Bénin II a établi en la matière des règles claires, équitables et profitables pour toutes les parties impliquées.

La passation des marchés constitue un enjeu majeur pour les entreprises commerciales et de ce fait elle est exposée aux pratiques et comportements interdits qui peuvent influencer le processus de sélection ou l’exécution du marché en vue d’en tirer un avantage financier ou de toute autre nature. Il s’agit de la fraude, de la corruption, du conflit d’intérêt, de la traite des personnes et de toutes autres pratiques similaires.

Le Millennium Challenge Corporation exige que tout bénéficiaire de son financement, y compris l’entité MCA, les soumissionnaires, les contractants ainsi que leurs sous-traitants respectent les normes d’éthique pendant tout le processus d’acquisition des biens, travaux, services de consultants et non-consultants.

En respect de ces exigences, la passation des marchés du MCA-Bénin II suit des procédures qui les mettent à l’abri des conflits d’intérêts, de la fraude et de la corruption.

En un premier lieu, les marchés du MCA-Bénin II sont ouverts à égalité de conditions. La compétitivité et la capacité du soumissionnaire à exécuter ses engagements sont les seuls critères de sélection.

Les marchés sont dotés d’un système de recours à deux niveaux, permettant aux soumissionnaires de mettre en cause ou de demander la révision d’une action du MCA-Bénin II s’ils s’estiment fondés à le faire.

En conclusion, de nombreux avantages sont attachés aux procédures du MCC que le MCA-Bénin II applique lors de la passation de ses marchés.



Avis général de passation des marchés n° 2 du Compact

Le Gouvernement du Bénin a reçu une subvention de Trois Cent Soixante Quinze millions (375 000 000) de Dollars US du Millennium Challenge Corporation («MCC»), une agence du Gouvernement des Etats-Unis d’Amérique pour la mise en œuvre du présent Programme et pour atteindre les objectifs de la subvention de MCC (Compact), et il entend utiliser une partie des fonds pour les paiements des contrats de biens, de travaux et de services. La contribution du Gouvernement du Bénin à ce Programme est de Vingt-huit Millions Cent Vingt-cinq Mille (28 125 000) Dollars US.

Le présent Plan de Passation des Marchés fait suite à l’entrée en vigueur du Programme intervenue le 22 Juin 2017. Ce plan couvre la période d’Avril 2018 à Mars 2019. Les activités composant le plan se présentent comme ci-après :

Montant estimatif : 121 991 000 Dollars US

Marchés des biens

Marchés des biens pour le Projet des Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel (PRISP) du Programme MCA-Benin II incluant :

- Sélection de fournisseurs pour la distribution de produits efficaces aux ménages.

Marchés des travaux

Marchés des travaux pour le Projet Production d’Electricité (EGP) et le Projet Distribution d’Electricité (EDP) du Programme MCA-Benin II incluant :

Projet Production d’Electricité (EGP) :

- Etude de Conception et réalisation des travaux de réhabilitation, de modernisation et de renforcement de la Centrale hydroélectrique de Yéripao.



Projet Distribution d’Electricité (EDP) :

- Conception et construction des bâtiments devant abriter le Dispatch Center (Centre principal et centre de repli) +Equipement ;
- Réalisation des travaux de construction pour l’Activité Renforcement du Réseau au niveau Régional ;
- Réalisation des travaux de construction pour l’Activité Renforcement du Réseau de Cotonou.

Marchés de services (Services de consultants et de non-consultants)

Contrat avec les firmes pour les services de consultants pour la Performance Environnementale et Sociale (ESP), le Projet Distribution d’Electricité (EDP), le Projet des Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel (PRISP), la Direction de la Communication et relations publiques (DCRP) et le Suivi & Evaluation (SE) du Programme MCA-Benin II incluant :

Performance Environnementale et Sociale (ESP)

- Sélection d’un consultant pour la décontamination des matières dangereuses.

Projet Distribution d’Electricité (EDP) :

- Sélection d’un cabinet pour l’étude relative à la mise en place d’un de gestion de la maintenance à la SBEE.

Projet Réformes des Politiques et de Renforcement Institutionnel (PRISP) :

- Sélection d’un cabinet d’architecte pour la construction du siège de l’Autorité de Regulation de l’Electricité (études architecturales & techniques et suivi des travaux) ;
- Sélection de fournisseurs d’équipements de test pour la mise en place du laboratoire de test de réfrigérateurs et de lampes ;
- Sélection d’un consultant pour la revue et l’élaboration de textes réglementaires, de normes et mise en place d’un cadre incitatif relatif à l’efficacité énergétique ;
- Sélection de l’auditeur de la mise en œuvre du contrat de gestion et du contrat plan de la SBEE;
- Sélection de l’opérateur dans le cadre de la mise en gestion de la SBEE.

Direction de la Communication et relations publiques (DCRP)

- Recrutement d’une agence de communication pour accompagner le gouvernement et certaines agences de mise en œuvre.

Suivi & Evaluation (SE)

- Sélection d’un consultant pour la deuxième revue de la Qualité des Données.

Consultants individuels pour le Projet de Production d’Electricité (EGP), le Projet Accès à

l’Electricité Réseau (OGEAP), le Projet des Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel (PRISP) et le Suivi & Evaluation (SE) de MCA-Benin II incluant :

Projet Production d’Electricité (EGP) :

- Sélection d’un Expert en Hydrologie pour appuyer le projet Production d’Electricité dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation, de modernisation et de renforcement de la centrale hydroélectrique de Yéripao ;
- Sélection d’un Expert en Climatologie pour appuyer le projet Production dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation, de modernisation et de renforcement de la centrale hydroélectrique de Yéripao ;
- Sélection d’un Expert des barrages hydroélectriques pour appuyer le projet Production d’Electricité dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation, de modernisation et de renforcement de la centrale hydroélectrique de Yéripao ;

Projet Accès à l’Electricité Hors Réseau (OGEAP) :

- Sélection de deux Experts Economiste Planificateur pour appuyer le gestionnaire de l’OCEF PSP ;
- Sélection de deux Experts Gestionnaire d’Entreprise et/ou de Projet pour appuyer le Gestionnaire de l’OCEF PSP ;
- Sélection de deux Experts Genre pour appuyer le gestionnaire de l’OCEF PSP ;
- Sélection de deux Experts Spécialiste en Energies Renouvelables pour appuyer le gestionnaire de l’OCEF PSP ;
- Sélection de deux Experts Spécialistes en Efficacité Energétique pour appuyer le gestionnaire de l’OCEF PSP.

Projet des Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel (PRISP) :

- Recrutement d’un expert en IPP pour MCA-Benin II ;
- Recrutement d’un expert en Tarification pour MCA-Benin II.

Suivi & Evaluation (SE) :

- Actualisation du TRE & Analyse des Bénéficiaires - Mise à jour N° 1

Les contrats de biens, travaux et services financés dans le cadre du Programme seront mis en œuvre conformément aux principes, règles et procédures énoncés dans le MCC PPG qui peuvent être téléchargés sur le site web de MCC : <http://www.mcc.gov/pages/business/compactprocurements> et sur le site de MCA-Benin II : <http://www.mcabenin2.bj>.

Les marchés sont ouverts à tous les soumissionnaires/consultants de pays éligibles tels que définis dans les directives de MCC en matière de passation des marchés.



Les Avis spécifiques de passation de marché pour les contrats en concurrence dans le cadre des procédures d’appel d’offres et des contrats de consultants seront publiés dès qu’ils seront disponibles, sur le site Web de MCA-Benin II au <http://www.mcabenin2.bj>, de l’United Nations Development Business (UNDB) au <http://www.devbusiness.com/>, du Development Gateway Market (dgMarket) au <http://www.dgmarket.com/>, dans les journaux locaux, et autres medias appropriés.

Les fournisseurs, entrepreneurs et consultants éligibles qui souhaitent figurer sur la liste de diffusion pour recevoir une copie des avis de passation des marchés, ou ceux qui souhaiteraient obtenir des informations supplémentaires, peuvent contacter :

Millennium Challenge Account – Benin II (MCA-Benin II)

Attention : Agence de Passation des Marchés de MCA-Benin II
Charles Kendall and Partners
Chef de Mission de l’Agence de Passation des Marchés

Adresse : MCA-Benin II
Att : Agence de Passation des Marchés
Immeuble KOUGBLENOU, Domaine de l’OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin
Tel : (229) 21 31 78 25 /67 05 00 81
E-mail : info-benin@charleskendall.com

Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National



PRÉVISIONS DES PASSATIONS DE MARCHÉS DE L'ANNÉE 2018

Country	Project Name	Description of Contract Opportunity	Requirement Type	Relevant Sector	Anticipated Quarter of Publication (Calendar Quarters)
Benin	Policy Reform & Institutional Strengthening Project (PRISP)	Selection of suppliers for the distribution of efficient products to households	Goods	Energy	2019 Q1
Benin	Electricity Generation Project (EGP)	Design study and execution of the rehabilitation, modernization and reinforcement works of the Yéripao hydroelectric plant (Design Build + ESIA + hydrological studies)	Works	Energy	2018 Q3
Benin	Electricity Distribution Project (EDP)	Design & Construction for the National Dispatch Center	Works	Energy	2018 Q3
Benin	Electricity Distribution Project (EDP)	Selection of a company for the realization of the construction works for the reinforcement of the Network at Regional level	Works	Energy	2018 Q3
Benin	Electricity Distribution Project (EDP)	Selection of a company for the realization of the construction works/ Activity «Strengthening the Cotonou Network»	Works	Energy	2018 Q3
Benin	Performance Environnementale et Sociale (ESP)	Selection of a consultant for the decontamination of hazardous materials	Consultant Services	Energy	2018 Q3



Benin	Policy Reform & Institutional Strengthening Project (PRISP)	Selection of an architectural firm for the construction of the ARE headquarters (architectural & technical studies and works supervision)	Consultant Services	Energy	2018 Q3
Benin	Policy Reform & Institutional Strengthening Project (PRISP)	Selection of test equipment suppliers for the installation of the test laboratory for refrigerators and lamps	Consultant Services	Energy	2019 Q1
Benin	Policy Reform & Institutional Strengthening Project (PRISP)	Selection of a consultant for the review and development of regulatory texts, standards and implementation of an incentive framework for energy efficiency	Consultant Services	Energy	2019 Q1
Benin	Policy Reform & Institutional Strengthening Project (PRISP)	Selection of the auditor of the implementation of the management contract and the agreement plan	Consultant Services	Energy	2018 Q3
Benin	Policy Reform & Institutional Strengthening Project (PRISP)	Selection of the operator as part of the management of the SBEE	Consultant Services	Energy	2018 Q3
Benin	Direction de la Communication et relations publiques (DCRP)	Recruitment of a communication agency to support the government and some implementing agencies strategy of communication	Consultant Services	Energy	2018 Q3
Benin	Monitoring & Evaluation (SE)	Selection of a consultant for the second Data Quality Review	Consultant Services	Energy	2018 Q3
Benin	Policy Reform & Institutional Strengthening Project (PRISP)	Recruitment of an IPP Expert	Consultant Services	Energy	2018 Q2
Benin	Electricity Distribution Project (EDP)	Selection of a Consultant for the Study on the Implementation of a Maintenance Management System for SBEE	Consultant Services	Energy	2018 Q3





Newsletter du MCA-Bénin II

Directeur de Publication : **Gabriel Dégbègni**

Rédactrice en Chef : **Karine Gbaguidi Kérékou**

Rédacteur : **Géraldo Agohoué**

Photos : **Teddy Attila**

Conception et réalisation graphique:
Géraldo Agohoué

Copyright : MCA-Bénin II / DCRP

Millennium Challenge Account - Bénin II

95, rue 5.073, Immeuble Kouglénou, Zongo Nima, Cotonou, République du Bénin

Tél. : +229 21 31 82 40 / +229 21 31 81 79

E-mail : info@mcabenin2.bj - Site web : www.mcabenin2.bj

